

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue
le lundi 8 juin 2020 à 18 h 00
sur TEAM



« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Membres présents:

Madame Marie Bernier-Lavigne membre parent
Madame Véronique Forcier, membre parent
Madame Vicky Gagné, membre parent
Madame Julie Hamel, membre parent
Monsieur Mathieu Picard, membre parent
Madame Martine Charbonneau, personnel enseignant
Madame Isabelle Sirois, personnel enseignant
Madame Marie-Pier Benoit, personnel enseignant
Madame Stéphanie Forget, personnel de soutien
Madame Joannie Mongrain-Lamoureux, personnel du SDG

Membre(s) absent(s):

Est aussi présente :

Marie-France Desrochers, directrice

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 18h10 madame Véronique Forcier procède à l'ouverture de la séance et prononce un mot de bienvenue.

2. Nouvelles

Le retour à l'école suite au COVID s'est bien déroulé, les enfants se sont très bien adaptés. Les enseignants ont su bien s'adapter à la nouvelle réalité et aux exigences du Ministère.

Les nouveaux modules sont installés à St-Hugues. Le cadre à grimper et le cabanon sont également installés à St-Marcel.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C-20-06-01 Madame Véronique Forcier procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Marie-France Desrochers propose d'ajouter le point 7.11 concernant l'ajout de la mesure 15026. Madame Julie Hamel propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 28 avril 2020

C-20-06-02 Madame Véronique Forcier procède à la lecture et aux suivis du procès-verbal. Suivi concernant les ventilateurs sur pied, ils sont maintenant acceptés selon les directives de la santé publique. Les rénovations de l'immeuble St-Hugues sont prévues vers 2022-2023. Madame Joannie Mongrain-Lamoureux propose d'adopter le procès-verbal tel quel.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Aucun public n'est présent.

6. Parole aux représentants du comité de parents

La rencontre a eu lieu par vidéo conférence le 2 mai dernier. La direction générale avait alors présenté le plan pour le retour prévu le 11 mai. Il a été question de l'assemblée générale de parents qui aura lieu en septembre. Pour ce qui est du nouveau fonctionnement du Centre de services, les élections doivent avoir lieu au plus tard le 6 octobre pour le conseil d'administration.

7. Décisions ou consultations

7.1 *Présentation du budget initial 20-21*

C-20-06-03

Marie-France Desrochers présente les changements dans le budget. Nous ne pouvons plus prévoir de surplus au service de garde pour l'instant, auparavant cet argent servait à ajouter des services dans l'école. Les nouveautés sont l'ajout d'une mesure d'aide alimentaire ainsi qu'une mesure pour une cours d'école vivante. Le pourcentage de tâche dédiée à la psychoéducation sera diminué à St-Hugues l'année prochaine à 50% et maintenu à 20% pour St-Marcel. L'auto-cueillette de canettes est approuvée par les membres du conseil. Pour ce qui est du don de 300\$ de la Fabrique, nous prenons la décision de le laisser pour les familles dans le besoin. Madame Marie Bernier-Lavigne propose d'adopter le budget initial 20-21, l'auto-cueillette et de céder le don aux familles dans le besoin.

Adopté à l'unanimité

7.2 *Transfert du fond 4 si nécessaire*

C-20-06-04

Madame Marie-France Desrochers présente les activités liées au fond 4, soit le volet sport, la vente des tartes, les midis-pizza, les activités liées aux finissants, le cabanon, les nouveaux modules, les midis-spaghetti, l'entrepreneuriat. Madame Martine Charbonneau propose d'adopter le transfert du fond 4 si nécessaire au budget 19-20.

Adopté à l'unanimité

7.3 *Résolution pour bonifier le parc-école de l'immeuble St-Marcel avec Loisir Sport Montérégie*

C-20-06-05

Madame Marie-France Desrochers annonce qu'on aimerait bonifier le parc-école de l'immeuble St-Marcel, le directeur adjoint de l'école travaille pour avoir du soutien financier. La municipalité avait proposé un projet de parc rural, mais nous devons respecter des règles en tant qu'établissement scolaire et cela n'était donc pas possible. Madame Julie Hamel propose d'approuver la bonification du parc-école.

Approuvé à l'unanimité

7.4 *Listes d'effets scolaires 20-21*

C-20-06-06

Madame Marie-France Desrochers présente les listes d'effets scolaires. Deux petites corrections ont dû être apportées suite à la vérification de l'avocate de la Commission scolaire. Nous avons dû retirer le porte-revues sur la liste de 1^{ère} année de St-Marcel et modifier le libellé pour les chèques car ce sera le Centre de service à partir de ce moment. Une modification a aussi été faite pour le cartable d'anglais, les professeurs ont demandé un cartable de 1 pouce souple. Pour l'année prochaine, il y a davantage de cahiers d'exercices sur les listes, car avec la situation du COVID, nous remarquons que cela est pratique

pour l'enseignement à distance. Madame Véronique Forcier propose d'approuver les listes d'effets scolaires.

Approuvé à l'unanimité

7.5 Entrée progressive au préscolaire

C-20-06-07

Madame Marie-France Desrochers présente le plan de l'entrée progressive pour l'année prochaine. Les groupes ne sont pas certains encore, nous attendons la confirmation de la Commission scolaire. Une lettre sera envoyée à la mi-août pour expliquer la situation aux parents. Une rencontre sera proposée le 27 août en soirée avec les parents afin de leur expliquer le fonctionnement de l'école. L'école débutera le 31 août avec une entrée progressive si la situation nous le permet à ce moment. Madame Véronique Forcier propose d'approuver l'entrée progressive au préscolaire.

Approuvé à l'unanimité

7.6 Modification règles de fonctionnement du SDG p.10

C-20-06-08

Madame Marie-France Desrochers mentionne que le service de garde ouvre quatre jours habituellement avant la rentrée scolaire. Pour l'instant, pour l'année prochaine, nous avons deux demandes. Nous demandons donc si nous pouvons annuler ces journées et débiter seulement le 31 août, car cela engendre beaucoup de dépenses pour seulement deux inscriptions. Comme les camps de jours ont été annulés, les membres du conseil considèrent que les parents seront en mesure de se débrouiller pour ces journées aussi. Madame Marie-France Desrochers propose également de mettre un nombre minimal d'inscriptions pour les journées pédagogiques, car c'est très coûteux pour l'école d'ouvrir pour deux ou trois enfants. Nous pourrions ainsi annuler la journée si nous n'avons pas assez d'inscriptions. Les membres du conseil suggèrent un nombre minimum de 15 élèves pour ouvrir une journée pédagogique et d'envoyer le formulaire à l'avance pour que les parents aient le temps de s'organiser en conséquence. Madame Joannie Mongrain-Lamoureux propose d'approuver les modifications.

Approuvé à l'unanimité

7.7 Assemblée de parents avant le 18 septembre 2020

L'assemblée aura lieu à St-Marcel cette année, le 15 septembre à 18h et les rencontres de parents auront lieu tout de suite après, soit à 19h pour St-Marcel et à 19h30 pour St-Hugues.

7.8 Conférence parents 20-21

Madame Marie-France Desrochers présente des idées : anxiété, Gustave et cie, conférence pour école entreprenante. L'anxiété serait un sujet intéressant pour tous, madame Marie-France Desrochers présentera le projet à la présidente de l'OPP pour qu'ils le chapeautent.

7.9 Résolution pour le prolongement de la période d'application du projet éducatif

C-20-06-09

Madame Marie-France Desrochers présente le document. Il faut seulement adopter que le projet éducatif s'échelonne jusqu'en 2023. Madame Marie-Pier Benoit propose d'adopter.

Adopté à l'unanimité

7.10 Présentation du rapport annuel de la présidente

C-20-06-10

Madame Véronique Forcier présente son rapport. Madame Isabelle Sirois propose d'adopter le rapport annuel de la présidente.

Adopté à l'unanimité

7.11 Résolution pour mesure protégée 15026

C-20-06-11

Nouvelle mesure qui consiste à ajouter 30 minutes de spécialiste au préscolaire. Nous avons déjà 30 minutes d'éducation physique d'ajoutées donc l'orientation de la Commission scolaire serait vers les arts pour cette mesure-ci. Pour l'école St-Hugues-St-Marcel, les enseignantes du préscolaire proposent art dramatique pour toute l'année, car c'est une discipline qu'elles touchent très peu en temps normal. Ces périodes se feront en collaboration entre un spécialiste d'art dramatique et le professeur. Cette mesure est centralisée pour que la gestion de personnel attiré aux écoles soit gérée par la Commission scolaire, ce qui offre des postes plus attrayants aux spécialistes. Madame Joannie Mongrain-Lamoureux propose d'adopter la mesure.

Adopté à l'unanimité

8. Informations

8.1 Bilan volet Entrepreneuriat St-Marcel

Présentation des projets réalisés cette année.

8.2 Finissants de 6^e année

À St-Marcel, la fête aura lieu le jeudi 18 juin. Les élèves de 6^e année seront invités dehors, il y aura de la musique, des hommages et l'album et leur chandail de finissants leur seront remis. Les parents seront invités à se joindre à la célébration dans la rue, à l'intérieur de leur voiture.

À St-Hugues, l'évènement aura lieu au gymnase, chaque élève aura son bureau et son album et les élèves pourront circuler pour signer les albums. Il y aura également des discours et tout le monde se dirigera par la suite à l'extérieur où les membres de l'école les applaudiront accompagnés des parents dans leur voiture qui pourront klaxonner.

8.3 Bulletin de 3^e étape et sommaire

La mention « réussi, non réussi ou non évalué » sera indiquée sur le bulletin. Les enseignants se fieront davantage à la première et la deuxième étape.

8.4 Questionnaire aux titulaires de 6^e année pour le passage primaire-secondaire

Sondage envoyé aux professeurs pour mentionner ce qui a été vu au courant de l'année pour le passage primaire/secondaire afin de permettre un meilleur suivi au secondaire.

8.5 Scénarios du ministre pour septembre 2020 en date d'aujourd'hui

Retour obligatoire à temps plein ou à temps partiel, mais les deux scénarios sont possibles.

8.6 Suivi de l'OPP

Les membres souhaitent créer un OPP général avec une ou deux réunions par année et faire des sous-comités, un pour St-Hugues et un pour St-Marcel, qui pourront se rencontrer à leur guise. Pour St-Marcel, l'OPP souhaiterait développer une cuisine collective parents/enfants où les enfants pourraient repartir avec les repas. Ce serait également les parents bénévoles qui feraient les achats pour les smoothies, la cuisine du chef, etc. Des parents bénévoles désirent aussi offrir du temps pour du parascolaire. Le projet de cuisine collective est aussi à considérer à St-Hugues, donc une cuisine plus adaptée serait à prévoir dans les prochaines rénovations. Un projet de jeux de tables serait aussi dans les plans, car l'activité avait été bien appréciée de tous.

8.7 Test de plomb à St-Marcel

Les tests sont faits, nous sommes en attente des résultats. Tout semble beau, car l'école est neuve.

8.8 Modifications politique 501- Politique d'approvisionnement en bien et services

Quand l'argent provient des parents, nous pouvons choisir l'entreprise que nous voulons, plus besoin de passer par des soumissions (exemple pour les photos ou les campagnes de financement).

9. Autres points

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h33.

Stéphanie Forget, secrétaire d'assemblée

Véronique Forcier, présidente

Marie-France Desrochers, directrice